

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud,
commandant des opérations spéciales (COS).

Mercredi
13 janvier 2021
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 28

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de
Mme Françoise
Dumas, *présidente***



La séance est ouverte à neuf heures trente.

Mme la présidente Françoise Dumas. Chers collègues, nous sommes réunis pour entendre M. le général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS).

Général, je vous remercie de votre présence ce matin. Les opérations spéciales sont à la fois un mythe et une réalité. Un mythe, parce qu'elles se déroulent le plus souvent dans l'ombre. Une réalité, parce qu'elles sont présentes sur tous les théâtres d'opérations, que ce soit, hier, l'ex-Yougoslavie et l'Afghanistan ou, aujourd'hui, la bande sahélo-saharienne (BSS) et le Levant. On dit souvent des forces spéciales qu'elles sont les premières à arriver sur place et les dernières à partir. La liste officielle des commandos du COS morts en opération extérieure témoigne de la dureté et de la complexité des combats dans lesquels vous êtes engagés. Chacun se souvient ici de l'immense émotion qu'avait suscitée la mort de deux membres du commando Hubert dans la nuit du 9 au 10 mai 2019, au cours d'une mission ayant permis la libération de quatre otages au Burkina Faso.

« Faire autrement », telle est la devise du commandement des opérations spéciales, qui traduit l'état d'esprit permanent des commandos. On peine à réaliser, au regard de la légitimité et de la crédibilité qui s'attachent à votre commandement, que le COS est de création relativement récente, puisqu'il ne remonte qu'à 1992, au lendemain de la guerre du Golfe.

Les forces spéciales prennent une place de plus en plus déterminante dans la lutte contre les stratégies hybrides, qui affectent des zones ni totalement en guerre ni complètement en paix. Elles sont habituellement créditées de deux caractéristiques : d'abord, l'agilité avec laquelle elles interviennent, en raison notamment – vous nous l'expliquerez – d'une boucle de décision très courte ; ensuite, leur grande capacité d'adaptation, qui s'appuie sur la recherche constante de l'innovation.

Ce que nous attendons de vous, général, c'est que vous leviez un peu le voile sur vos missions, vos méthodes de travail et les interactions que vous entretenez avec les forces plus classiques. Pourriez-vous, dans la mesure du possible, nous faire une brève présentation de l'apport des forces spéciales aux opérations Barkhane et Chammal, et décrire brièvement vos relations avec les forces spéciales d'autres pays, notamment les États-Unis. Enfin, parce que nous souhaitons aussi que cette audition vous soit utile, pourriez-vous nous dire quelles sont vos priorités capacitaires ? Les procédures d'acquisition d'équipements pour les opérations spéciales vous semblent-elles performantes ?

Je rappelle que nous avons le privilège de compter parmi nous, en la personne de l'un de nos vice-présidents, Jean-Michel Jacques, un ancien membre des forces spéciales, qui vient de préfacier un ouvrage qui leur est consacré. Dans cette préface, M. Jacques écrit : « *J'ai retenu que le respect, la loyauté, le sens du devoir, le dépassement de soi, le courage, l'humilité, l'anticipation et l'innovation font partie des qualités de ces hommes de l'ombre.* » C'est un jugement que nous partageons tous, et je ne doute pas que nous en serons encore plus convaincus après vous avoir entendu. Nous sommes très fiers d'avoir à nos côtés Jean-Michel Jacques, parce qu'il illustre l'état d'esprit de vos hommes et nous sensibilise aux conditions extrêmement difficiles dans lesquelles vous travaillez au quotidien.

M. le général Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales. Merci, Madame la Présidente, pour ces mots introductifs ; merci, Mesdames et Messieurs les députés, de m'auditionner dans le cadre de cette commission. Le fait que les représentants de la Nation portent leur attention sur les opérations spéciales est un honneur qui rejaillit sur les hommes et les femmes que je commande.

Avant de commencer cet échange, permettez-moi, en quelques minutes, de vous présenter le commandement des opérations spéciales. Après vous avoir exposé mes responsabilités, je décrirai, à travers une courte rétrospective des quelque trente années d'existence du COS, le spectre d'emploi des opérations spéciales. Puis, en concentrant mon propos sur les deux théâtres majeurs que sont la bande sahélo-saharienne et le Levant, je dresserai un bilan des opérations spéciales menées durant l'année écoulée. Je vous ferai part ensuite de mon évaluation de la situation et des perspectives auxquelles nous devons nous attendre. Je terminerai mon propos en évoquant l'emploi futur du COS au regard de conflits en mutation et d'un contexte géopolitique sous tension. Cela nous permettra de démystifier le COS, de le sortir de l'ombre pour l'ancrer dans une réalité que les représentants de la Nation doivent connaître.

Ma mission consiste à commander l'ensemble des opérations spéciales, quel que soit leur point d'application, de conseiller le chef d'état-major des armées (CEMA) dans l'emploi des forces spéciales et de lui apporter des solutions alternatives et complémentaires à celles des forces conventionnelles, que ce soit en anticipation, en planification ou en conduite.

Pour remplir mes fonctions de contrôleur opérationnel, j'emploie des hommes et des femmes, des matériels et des savoir-faire fournis par les armées. Il faut donc bien relever que, sans les efforts consentis par les armées et les services, je ne pourrais mener à bien mes missions. Les succès opérationnels du COS sont avant tout collectifs et reviennent à de très nombreuses unités.

Certaines unités lui sont quasiment dédiées dans les quatre composantes, au sein du commandement des forces spéciales terre (CFST), de celui des commandos de marine (ALFUSCO), de la nouvelle brigade des forces spéciales air (BFSA) ou du service de santé des armées, avec la première chefferie du service de santé-forces spéciales.

D'autres capacités, issues des forces conventionnelles, sont ponctuellement intégrées aux opérations spéciales, comme les drones, les navires de la marine, les unités de transmissions, du personnel de la direction du renseignement militaire (DRM). Je travaille donc en parfaite et étroite collaboration avec les armées, qui ont à leur charge le recrutement, la sélection, la formation, l'entraînement et l'équipement des unités de forces spéciales.

Le COS contribue également à l'innovation et à la préparation de l'avenir en s'appuyant sur un processus permanent de retour d'expérience (RETEX). Je m'efforce aussi de faire entendre mes besoins capacitaires pour les opérations spéciales car le COS est rarement le maître d'œuvre de programmes d'armement majeurs. Mes attributions d'acquisition sont donc échantillonnaires. Il s'agit essentiellement de pallier, dans l'urgence, une rupture temporaire de capacité sur un théâtre d'opérations par le processus des urgences opérationnelles.

Le rôle de mon état-major est aussi d'être actif dans le domaine de la prospective et de la veille capacitaire.

Enfin, le COS n'agit pas seul, il s'inscrit dans un écosystème large. Il entretient des échanges permanents avec les services de renseignement nationaux. Il est également un acteur et un ambassadeur des relations internationales militaires avec ses homologues, alliés ou amis, à travers un réseau de forces spéciales extrêmement étendu. C'est bien en agissant tous ensemble que nous obtiendrons notamment les résultats escomptés en matière de lutte antiterroriste.

Je vais dresser un rapide panorama des vingt-huit années d'existence du COS, ce qui vous permettra de mieux saisir l'ADN des opérations spéciales. Le COS est en perpétuelle évolution ; c'est son identité. Il a connu quatre phases majeures de développement. Depuis l'action de groupes commandos faisant « le coup de main » jusqu'au système de combat stratégique actuel, il est toujours en mouvement et opère dans tous les champs de conflictualité et dans tous les milieux, excepté l'espace. Le panel des savoir-faire actuels du COS est le résultat de la sédimentation de quatre phases.

La première phase a été celle de l'urgence opérationnelle. Les missions aux Comores, en 1995, en République centrafricaine, à partir de 1996 et, plus récemment, celles engagées dans le cadre de tueries de masse à Bamako, en 2015, illustrent la capacité de réaction du COS face à un événement particulier. Les forces spéciales tiennent en permanence une alerte en France qui permet d'intervenir, dans un délai très court, partout dans le monde.

Le deuxième temps de l'histoire du COS a été celui des engagements dans des campagnes de longue durée en République de Côte d'Ivoire ainsi que dans les Balkans, à la recherche des criminels de guerre. Il s'est vu alors confier des missions de formation, notamment en Afrique de l'Ouest. Ces prépositionnements lui ont permis d'anticiper et de contrer très rapidement l'offensive islamiste au Mali en janvier 2013.

Les missions de formation auprès d'unités étrangères sont indispensables, car elles sont le gage d'une efficacité démultipliée de nos partenaires formés. Nous l'avons vu avec les forces ivoiriennes, qui sont intervenues lors de la tuerie de masse sur la plage de Grand-Bassam, en 2016. Le principe de ces missions est de fournir aux forces locales, en amont du conflit, les capacités et les savoir-faire nécessaires pour lutter de façon autonome contre les menaces à venir. Au cours de cette période, le COS a développé des coopérations en matière de formation et a accru sa capacité d'anticipation et sa réactivité.

La troisième phase de la vie du COS est la lutte contre le terrorisme, dont le maître mot est l'intégration. Les fondements du contre-terrorisme pour le COS remontent à la composante « force spéciale » de la *Task force* La Fayette en Afghanistan. Par « contre-terrorisme », j'entends les opérations qui visent à cibler une organisation terroriste en s'attaquant à sa chaîne de commandement. Ces opérations se sont révélées très limitées en Afghanistan en raison des faibles moyens dont nous disposions et d'une chaîne de commandement complexe. Les missions étaient limitées à une zone d'action très réduite. Les savoir-faire de mise en œuvre étaient encore expérimentaux pour nous. C'est là que nous avons découvert tout l'intérêt du drone.

Le COS a appris de ces limites et conduit des opérations en s'affranchissant des élongations, avec une maîtrise des plots de ravitaillement, des insertions discrètes, des raids hélicoptérés à long rayon d'action... Le COS a également appris à employer des boucles décisionnelles très courtes, de quelques heures. Il a développé une approche globale et

systemique de l'ensemble des groupes terroristes et utilise des moyens de renseignement, de localisation et de déception performants, de façon à cartographier leur chaîne de commandement.

Le COS a également appris à mener des opérations en parfaite synergie avec les services de renseignement français et alliés. Il a noué avec eux une forte relation de confiance au travers des résultats obtenus sur le terrain, qu'il entretient, de Paris, quasiment chaque semaine. C'est ce que j'appelle l'ère de l'intégration, tactique et opérative, horizontale et verticale. Ainsi, tous les participants sont intégrés à la manœuvre d'ensemble. Ils tirent le meilleur des savoir-faire de chacun et exploitent toutes les opportunités. Chaque opérateur a un même niveau de connaissance de l'opération, le plus exhaustif possible.

C'est l'une des différences avec des commandos classiques, qui savent parfaitement, comme les nôtres, fouiller une maison ou aborder un campement, et qui ont les bons gestes techniques. Les opérations spéciales ne sont pas faites que de gestes techniques, elles sont un écosystème complet dont la colonne vertébrale est la chaîne de commandement, courte, rapide, personnelle. Fort de ces dix années de pratique du ciblage, le COS est devenu un référent pour les armées, et même au-delà.

Le COS a donc d'abord été en réaction, puis s'est révélé capable d'anticipation. Avec le contre-terrorisme, il s'est installé dans l'intégration. Il se prépare désormais à entrer dans sa quatrième ère, celle de l'hybridation. Celle-ci répond à une évolution des conflits, plusieurs fois évoquée devant vous. Comme le CEMA vous l'indiquait en juillet dernier, on assiste à une extension rapide des champs de la conflictualité et à la confirmation de l'existence de nouveaux espaces de confrontation, notamment dans les domaines du cyber, du champ informationnel et de l'influence.

Le scénario le plus probable, s'agissant de l'évolution des conflits, est celui de la multiplication des zones grises et des stratégies hybrides, favorisée par le repli militaire américain et l'exacerbation des tensions avec la Chine, la Russie, l'Iran, voire la Turquie. On assiste à un retour des affrontements entre États puissances au travers, notamment, de stratégies hybrides. Celles-ci se caractérisent par la multiplicité et la diversité des acteurs civils et militaires et l'ambiguïté d'actions difficilement attribuables, le plus souvent sous le seuil du conflit ouvert. Ainsi, le jeu des grandes puissances se fait en partie par procuration.

Nous devons donc faire face à des adversaires qui disposent de capacités modernes, lesquelles rétablissent une forme de symétrie technologique avec nous : brouillage, jumelles de vision nocturne, drones... Le théâtre levantin a été, pour nous, le précurseur de ce nouveau type de conflits.

Face à ce constat, le COS s'est attaché, ces derniers mois, à décrire et à construire ce que pourrait être son emploi dans des crises maintenues délibérément en dessous du seuil de déclenchement d'un conflit de haute intensité, au travers de deux réflexions prospectives. La première s'intitule : *La place des armées dans les stratégies hybrides et l'emploi du COS en zone grise*, la seconde : *Opérations spéciales 2035*.

Je voudrais à présent dresser un bilan des deux principales forces dont j'assume le contrôle opérationnel. Tout d'abord la *Task force Sabre* a une triple mission : elle mène des opérations de neutralisation, principalement contre la chaîne de commandement des principaux

leaders d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), et plus largement contre les capacités militaires de ces groupes terroristes ; elle forme des unités d'élite chez nos partenaires ; elle répond, dans l'urgence, à des menaces à l'encontre des intérêts stratégiques français et de nos ressortissants dans la région.

J'ai orienté les actions de la *Task force* Sabre selon les trois axes définis par le Président de la République : l'attrition des groupes terroristes, la sahélistation et l'internationalisation.

En termes d'attrition, tout d'abord, Sabre a conduit de très nombreuses opérations en un an, qui ont permis d'atteindre les hauts commandements d'AQMI mais aussi de l'EIGS.

Ces missions de ciblage ont pour objectif premier de capturer l'ennemi. Sur le plan de l'efficacité opérationnelle, ces personnes capturées et le matériel en leur possession augmentent les chances d'obtenir du renseignement pour de futures actions. Ces missions contribuent aussi à déstabiliser leurs organisations.

Cette volonté de capturer nos ennemis a cependant un prix, celui du risque accru encouru par nos opérateurs en mission pour donner à nos ennemis l'occasion de se rendre. Cela ne fonctionne pas toujours. Nous ne savons jamais les réactions de l'ennemi ; nous lui offrons toujours la possibilité de se rendre.

Ces actions en direction de l'encadrement sont bien évidemment conduites en coordination avec Barkhane qui, par sa présence sur le terrain, son contrôle des zones, réduit la capacité de déplacement des chefs et facilite nos opérations.

Concernant le volet de la « sahélistation », la *Task force* Sabre participe à la formation de certaines unités de forces spéciales sahélistes et parfois les accompagne.

Dans le cadre du volet de l'internationalisation, je tiens à évoquer deux projets dans lesquels le COS est impliqué. Premièrement, il est à l'initiative du projet Takuba avec les forces spéciales européennes. Il a pour but d'accompagner les forces armées maliennes vers l'autonomie opérationnelle, en commençant par celles déployées dans le Liptako. La *Task force* Takuba permettra ainsi aux autres unités de Barkhane de porter leur effort ailleurs. La conduite de ce projet est confiée au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) et au commandant de la force (COMANFOR) Barkhane, le COS conservant, quant à lui, un rôle fédérateur pour convaincre et amener de nouveaux partenaires européens à rejoindre l'opération. Mon rôle est également d'appuyer le COMANFOR Barkhane dans sa mission de contrôleur opérationnel de ces unités de forces spéciales.

Au-delà de cette mission au Mali, j'espère que Takuba permettra de renforcer le projet de défense européenne, dans sa composante forces spéciales, en favorisant notre connaissance mutuelle et la conduite d'opérations communes.

Deuxièmement, le COS participe à l'élaboration et à la montée en puissance de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT), localisée en Côte d'Ivoire. Cette structure vise à développer les capacités militaires et interministérielles des pays du G5 Sahel et du golfe de Guinée en matière de contre-terrorisme. Le projet est coordonné en France par la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), appuyée par les ministères des armées, de la justice et de

l'intérieur. Le COS est en charge de l'un des trois piliers, celui de la formation des unités au contre-terrorisme, qui vise notamment à dispenser des formations avancées aux troupes d'élite africaines. L'application de ce projet a commencé : plusieurs formations ont été assurées au profit des forces ivoiriennes.

Le troisième volet opérationnel de Sabre est la capacité de réponse immédiate afin de garantir les intérêts français et la sauvegarde de nos ressortissants. Il s'est par exemple concrétisé en mai 2019, avec la libération de quatre otages, opération au cours de laquelle deux membres du commando Hubert sont décédés.

Huit ans, quasiment jour pour jour, après la participation de la *Task force* Sabre au coup d'arrêt à l'avancée des djihadistes, action qui a coûté la vie au commandant Boiteux, je tire trois enseignements de cet engagement. Tout d'abord, celui de la complémentarité et de l'interdépendance de la *Task force* Sabre et de la force Barkhane. Ainsi, les opérations de ciblage sont facilitées par le maillage du terrain par la force Barkhane, qui offre des points d'appui et permettent des déploiements au plus près des zones d'action. Elles sont également rendues possibles par l'échange de moyens, notamment hélicoptères, qui nous permettent de pallier le format de la *Task force*, lequel est taillé au plus juste. Elles sont surtout autorisées par une coordination renforcée de nos opérations.

Le deuxième enseignement est le soutien capacitaire, tant qualitatif que quantitatif apporté par notre allié américain. Chaque mission demande plusieurs jours de renseignement, notamment grâce à des drones. Pour les opérations majeures, l'appui des moyens américains est significatif.

Le troisième enseignement est l'importance de la réactivité, de l'agilité et de la patience. Ces opérations exigent de la réactivité, car il s'agit de faire correspondre des fenêtres de renseignement actionnables, parfois très courtes, avec des créneaux météorologiques et des phases de disponibilité des moyens. Nos prépositionnements dès les premiers indices collectés sont des maillons essentiels du succès. Les opérations de ciblage exigent également de la patience et une bonne connaissance des habitudes de nos adversaires. Il est illusoire d'espérer les mêmes résultats sans la permanence du renseignement sur place. Il faut également savoir renoncer à certaines occasions pour continuer à construire l'accès à des cibles prioritaires.

En termes de perspectives, sur ce théâtre africain, je pense que le positionnement du COS est durable. La menace terroriste, bien qu'affaiblie, demeure et les forces locales ne peuvent aujourd'hui mener de manière autonome ce type d'actions. Ce positionnement permet par ailleurs de faire preuve d'une grande réactivité et, ainsi, de protéger nos intérêts comme ceux des pays africains partenaires.

Le deuxième théâtre majeur pour le COS est le Levant. Nous avons participé activement, en coordination étroite avec nos partenaires de la coalition, à la défaite militaire de l'État islamique au Levant, concrétisée par la disparition d'une emprise territoriale qui était placée sous son contrôle permanent. Cette participation consistait, et consiste toujours, à apporter à nos alliés locaux les capacités et les formations dont ils manquent. Celles-ci sont nécessaires pour défaire et, à présent, empêcher la réémergence de l'État islamique (EI). Pour vous donner quelques exemples, nous apportons une aide au commandement, un appui au renseignement, des capacités de drones tactiques, de coordination avec les moyens aériens...

Nous avons noué des liens de confiance avec quasiment tous les acteurs locaux et nous nous attachons à maintenir une position d'équilibre avec la majorité des parties prenantes. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les pays membres de la coalition. Nous nous coordonnons également, aux niveaux opératif et tactique, avec les autres services et ministères de l'État français présents sur zone. La *Task force* Hydra joue ainsi, d'une certaine façon, un rôle de *hub* sur lequel peuvent se connecter les différentes entités françaises.

Malgré cette victoire militaire sur l'État islamique, de nombreux facteurs d'instabilité persistent dans la région.

En effet, si la bascule de notre ennemi dans la clandestinité rend la menace plus diffuse qu'auparavant, celle-ci n'en demeure pas moins active. La multiplication d'acteurs parastatistiques, tels que les milices chiites, rend le contrôle des groupes armés et la recherche de consensus par les États hôtes laborieux. L'implication croissante d'acteurs régionaux multiplie les agendas politiques et les objectifs divergents.

Enfin, la difficulté à anticiper les choix stratégiques des puissances de premier rang fragilise la construction d'une politique stable et d'une manœuvre à long terme dans la région.

Dans ce contexte, l'avenir du COS au Levant s'inscrit dans l'après-opération *Inherent Resolve* (OIR) – dispositif de la coalition qui doit se terminer en 2021. Il s'agit pour nous de basculer vers une mission de coopération bilatérale avec l'Irak, en continuant notamment à accompagner ce pays dans le combat contre les rémanences terroristes.

Nous avons tiré de nombreux enseignements du déploiement levantin. En effet, dans ce conflit sont apparus des drones, des batteries antiaériennes, des systèmes de brouillage s'additionnant aux capacités classiques caractéristiques de la guérilla. Vous comprendrez que notre capacité à nous déplacer, à durer, à rester discret et être efficace demande des procédures et des moyens très différents de ceux utilisés au milieu du désert dans le Sahel.

On peut voir, à travers le conflit levantin, à quoi pourraient ressembler les conflits entre États puissances de demain, avec l'apparition, toutes proportions gardées, de capacités de haut du spectre. Le COS joue là un rôle de précurseur : nos engagements actuels sont les laboratoires des conflits de demain ; ils sont une occasion de tester le matériel, les procédures, les fonctionnements futurs et de consolider l'appréciation des besoins émergents.

Cela me conduit à évoquer l'avenir des opérations spéciales. Je partage les propos du général de Saint-Quentin, qui confiait en décembre dernier que l'ADN des forces spéciales ne changera pas, mais que ses missions évolueront. En effet, j'ai la conviction que les forces spéciales, grâce à leurs capacités d'adaptation et leur faculté d'opérer discrètement, avec de petits volumes, dans des environnements complexes, ont vocation à jouer un rôle croissant.

À l'horizon des quinze années à venir, le COS s'est fixé quatre priorités. La première d'entre elles est de garder l'homme au cœur de son système, avec le maintien de l'excellence de ses cadres et opérateurs. Il s'agit de qualités humaines à promouvoir, développer et, dans une certaine mesure, dépasser grâce aux nouvelles technologies. Je voudrais d'ailleurs insister sur la place de l'homme dans les opérations spéciales. Ce sont eux qui décident, commandent, combattent, résistent et parfois meurent. Ils sont au cœur des processus. La guerre est une confrontation des volontés. L'homme est à l'origine de cette volonté, il l'entretient et la porte.

La qualité de l'entraînement des corps et des esprits est la première garantie de leur solidité et de leur résilience. Je veux que le COS s'engage sur la voie de l'augmentation avec cette philosophie : l'opérateur sera instrumenté, connecté et équipé, mais jamais modifié.

La deuxième priorité est d'agir et interagir en réseau. De la réponse militaire à large spectre, au regain d'offensives hybrides, je vois le COS, sur les théâtres où il sera déployé, comme un possible incubateur pour les armées et les services, voire pour les alliés. Il est d'ores et déjà impliqué dans le développement et la conduite de cette stratégie large spectre. Pour cela, le COS doit entretenir et développer des liens encore plus étroits avec les services de renseignement nationaux, mais également avec l'appareil diplomatique, les forces de sécurité intérieure ou encore la justice, voire l'agence française de développement (AFD), car, plus que jamais, le commandement des opérations spéciales mènera des actions coordonnées dans un cadre interarmées, interministériel, interagences, interalliés. La synchronisation et la complémentarité des effets sont des conditions nécessaires à une action efficace face à l'hybridité. Ce travail en réseau, le COS le construit avec ses partenaires étrangers, au premier rang desquels se trouvent les États-Unis et la Grande-Bretagne, pays souvent déployés sur les mêmes théâtres que nous. Le rapprochement avec les forces spéciales de pays européens doit également s'accélérer grâce à l'initiative Takuba et au renforcement de nos capacités à animer ce réseau européen. Le COS construit également ce réseau international au plus près de nos zones d'action que sont le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Ouest.

La troisième priorité consiste à bâtir une structure de commandement agile et dynamique, garante de la performance de son état-major et notamment capable d'intégrer pleinement les apports de la numérisation. La colonne vertébrale des opérations spéciales est la chaîne de commandement. Il est probable que les structures de commandement dans des affrontements hybrides seront très différentes de ce qu'elles sont actuellement. Par ailleurs, les avancées technologiques ouvriront certainement des voies nouvelles dans l'exercice du commandement. Comme la guerre, sa nature demeurera inchangée, mais sa mise en œuvre pourrait être radicalement modifiée, ce qui induirait une révolution culturelle pour tous les échelons de commandement. C'est pour moi un point d'attention majeur.

La quatrième priorité est de toujours anticiper, toujours innover, priorité qui se décline par la plus grande liberté intellectuelle dans le domaine de la réflexion stratégique – « penser autrement » – et dans le domaine capacitaire, par la liberté de se doter des équipements les plus performants, au même rythme que les plus agiles de nos adversaires et de nos alliés. À cette fin, l'accélération des processus de développement capacitaire mérite d'être instruite. Ces processus doivent être en phase avec le rythme d'évolution des opérations, des technologies et des menaces ennemies. Ils doivent être souples, rapides et modulaires afin de permettre des évolutions. Ces développements sont, pour la plupart, des précurseurs capacitaires qui ont vocation à très vite irriguer les armées. Les prérogatives du COS devraient s'exercer dans un cadre simplifié, ce qui permettrait de réduire la complexité des procédures communes aux armées et correspondrait à la singularité du commandement des opérations spéciales au sein des armées, s'agissant des petits matériels.

Ces quatre priorités se déclinent pour le COS dans les domaines de la doctrine, de l'organisation et des besoins capacitaires. Contrairement aux guerres asymétriques, les affrontements hybrides soulèvent le défi d'une course capacitaire pouvant impliquer des acteurs étatiques. C'est déjà sensible dans les opérations actuelles et cela constituera le quotidien de

celles de demain. Ce domaine de lutte est également l'antichambre des conflits de haute intensité auxquels le CEMA nous a demandé de nous préparer.

Pour conclure, madame la présidente, je veux vous assurer de l'engagement sans faille des troupes que j'ai l'honneur de commander. Je tiens à rendre hommage aux vingt-deux militaires qui sont décédés en opération spéciale depuis la création du COS, il y a près de trente ans, dont deux depuis la dernière audition du général commandant les opérations spéciales (GCOS) devant vous. Huit militaires ont également été blessés au combat ces trois dernières années.

Les Français peuvent être fiers de leurs soldats, qui s'engagent sans faire de bruit, sans demander de reconnaissance médiatique, en des lieux éloignés, pour notre sécurité quotidienne. Malgré la multiplicité des crises, lorsque je les vois, lorsque je les écoute, je me dis que tous les espoirs sont permis.

Mme la présidente Françoise Dumas. Je vous remercie général pour la qualité de votre propos et je rends également hommage, au nom de notre commission, à tous les hommes qui, dans l'ombre, ont payé de leur vie leur engagement. J'ai une pensée pour leur famille et leurs frères d'armes.

M. Jean-Michel Jacques. Je voudrais témoigner de l'investissement de tous les parlementaires en faveur de nos soldats. Cette commission est toujours très émue et proche de nos hommes quand il y a des morts au combat. Nous sommes très fiers de nos soldats.

Bien souvent, le COS disparaît derrière nos armées du fait de sa discrétion. On évoque fréquemment les victoires de Barkhane, en particulier au Mali, bien que – nous le savons – l'opération Sabre, constituée des forces spéciales, se trouve bien souvent derrière toutes ces réussites. Le commandement des opérations spéciales a neutralisé un certain nombre de chefs terroristes et cassé des flux logistiques. Des opérations ont été couronnées de succès grâce au renseignement, qu'il soit humain – au sol – ou d'origine électromagnétique (ROEM), essentiellement grâce à nos drones REAPER, de fabrication américaine – nous n'avons pas, en la matière, une entière souveraineté.

Le drone permet de filmer, de localiser les cibles potentielles, par triangulation, et de neutraliser des objectifs, par des tirs. Nous avons une certaine dépendance à l'égard de cet outil indispensable. Dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM), nous avons consenti au développement d'un drone européen, l'Eurodrone, qui ne devrait apparaître qu'en 2028, voire en 2030. Je ne vous cacherai pas que les années à venir m'inspirent une certaine inquiétude. J'en ai parlé hier à Mme Parly, qui nous a rappelé que des commandes de drones avaient été passées lorsque M. Le Drian occupait les fonctions de ministre de la défense.

Je voudrais vous interroger sur le trou capacitaire qui se dessine, au moins jusqu'à l'entrée en service de l'Eurodrone. Ce dernier sera d'ailleurs très lourd, moins agile que le REAPER. Correspondra-t-il vraiment à nos besoins ? Les forces spéciales ont la capacité à trouver des solutions. Est-il possible, d'ici à l'entrée en service de l'Eurodrone, de développer d'autres types de drones, afin de pouvoir pratiquer le ROEM ?

M. Jean-Jacques Ferrara. Que pensez-vous des réflexions du général Gomart ? Quelle appréciation portez-vous sur la coordination entre le service action de la DGSE et les forces spéciales ?

Ces dernières sont intensément engagées dans la lutte contre le terrorisme et ont prouvé leur efficacité. Cela signifie-t-il pour autant, selon vous, qu'il est indispensable qu'elles soient engagées dans le cadre de la task force Takuba ? Les forces conventionnelles ne pourraient-elles pas jouer ce rôle d'accompagnement ?

Plus globalement, quels pourraient être à l'avenir les autres champs d'action des forces spéciales dans les conflits, qui ne se limitent plus au contre-terrorisme ?

Ma dernière question est plus directement liée à mes fonctions de rapporteur pour avis des crédits de l'armée de l'air : quelle est votre perception de la réorganisation des forces spéciales air ?

M. André Chassaigne. Général, j'ai beaucoup apprécié votre présentation, qui était extrêmement exhaustive et nous a permis de découvrir le COS et les grands enjeux d'avenir auxquels il est confronté. Vous avez évoqué les « solutions alternatives et complémentaires » que vous apportiez par rapport aux forces conventionnelles, et parlé de la « voie de l'augmentation ». Est-ce que cela signifie – c'est du moins ainsi que je l'ai compris – que le COS sera amené à se développer, à prendre beaucoup plus d'importance au regard de l'évolution des conflits ? Pourrait-il être conduit, non seulement à être complémentaire par rapport aux forces conventionnelles, mais à se substituer à ces dernières, au moins pour partie ?

Entretenez-vous des liens avec le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) ? Celui-ci joue, à l'intérieur du territoire, un rôle en partie comparable à celui du COS : l'un comme l'autre sont engagés dans la gestion de crises et dans des missions dangereuses – notamment la libération d'otages – et mènent un travail d'observation et de recherche. Vous avez parlé d'« intégration tactique et opérative » : existe-t-il une interaction entre le COS et le GIGN ? Certaines actions peuvent-elles être communes ?

M. Jean Lassalle. Je fais miens les propos du président Chassaigne : votre exposé était très intéressant et m'a beaucoup appris. Le fait que vous existiez est une excellente chose pour nos armées.

En ce qui concerne les drones, il semble que nous n'ayons pas été en mesure de passer commande à nos entreprises, celles-ci ayant peut-être été jugées trop petites. Malheureusement, ce choix a contribué à les empêcher de grandir, et je crains qu'il ne soit maintenant un peu trop tard : nous devons avoir recours à du matériel étranger. Est-ce que je me trompe ?

Vous avez parlé du Levant. Tout y est très imbriqué, et nous savons bien qui sont nos ennemis. Ne pensez-vous pas qu'instruits par tous les conflits qui se sont déroulés dans la région depuis une dizaine d'années, nous devrions changer de position, notamment à l'égard de la Syrie ? Notre attitude envers ce pays n'est pas la bonne, car elle laisse le champ libre aux Turcs et aux Russes, et permet aux interconnexions avec le Sahel de perdurer. Je pense donc que nous devrions renouer le contact avec la Syrie.

Quoi qu'il en soit, merci infiniment, général, pour votre savoir et votre humanité.

M. Jean-Pierre Cubertafon. Dans leurs interventions récentes, la ministre des Armées, Florence Parly, et le chef d'état-major ont évoqué la réduction de nos forces au Sahel, avec le rappel de 600 renforts qui y avaient été envoyés en février. Cette annonce intervient dans un contexte plus général d'interrogations relatives à notre action au Sahel et à l'avenir de nos forces dans la région.

Je souhaite donc vous interroger, général, sur les résultats de la task force Takuba. Les informations dont nous disposons semblent montrer que ce modèle, appliqué aux forces spéciales, constitue une réussite. Les choses semblent s'améliorer quand nous accompagnons véritablement les forces locales sur le terrain, quand nous ne nous contentons pas de les former mais venons compenser les faiblesses de certains États du Sahel, notamment celles de l'État malien.

Pourriez-vous donc nous en dire plus sur les leçons que l'on peut tirer de cette task force ? Son fonctionnement doit-il nous guider dans notre futur engagement, ou bien considérez-vous que cet exemple n'est pas reproductible à l'échelle des forces conventionnelles ?

M. Jean-Christophe Lagarde. Général, cette audition est d'abord l'occasion, pour le groupe UDI et indépendants, de vous dire toute l'admiration et la reconnaissance que nous avons pour les forces que vous commandez : ces hommes et ces femmes participent à notre protection sans jamais demander de reconnaissance, comme vous le disiez.

Je serais intéressé de vous entendre plus en détail sur notre degré de dépendance vis-à-vis des États-Unis. Quels sont les moyens capacitaires qui nous font défaut ? Quel délai nous faudrait-il pour être plus indépendants ? Certes, les États-Unis sont nos alliés, mais ils ont leurs propres intérêts ; nous pourrions même nous voir refuser l'accès à des informations nécessaires pour mener une intervention voulue par un président de la République.

Les moyens prévus dans la LPM sont-ils suffisants pour nous permettre d'acquérir cette indépendance, au moins d'ici à la fin de la période couverte par la programmation ? Un partage voire une mutualisation sont-ils possibles à l'échelon européen – en dehors des Britanniques ? Les moyens, notamment en effectifs, prévus dans le cadre de la revue stratégique seront-ils suffisants pour faire face à l'hybridation des conflits ? Cette menace n'a-t-elle pas été minorée ?

Quelles sont les capacités réelles des nations européennes ? Comme toujours dans le domaine militaire, on voit ce que peuvent faire les Britanniques et les Français, mais pour les autres pays, c'est beaucoup plus évanescent. En tout cas, en ce qui concerne les forces spéciales, je n'ai pas d'idée des ordres de grandeur.

Enfin, vous avez parlé du Levant. Personnellement, je suis convaincu que nous avons un vrai problème avec les Turcs. Les Américains ont trahi les Kurdes, mais a lu que nos forces spéciales étaient présentes aux côtés de ces derniers. Qu'en est-il, ou que pouvez-vous nous en dire ? Si, comme la ministre des Armées nous l'a déclaré hier, le conflit reprend, avec la réapparition de capacités opérationnelles de Daech, nous aurons à nouveau besoin d'alliés. Dans cette perspective, nous devons évidemment nous préoccuper des Kurdes : sommes-nous toujours à leurs côtés et, si oui, jusqu'à quel point ?

M. le général de division Éric Vidaud. Je vais essayer de répondre à toutes ces questions, qui se recoupent en partie. Je veux faire œuvre d'une transparence et d'une loyauté totales vis-à-vis de la représentation nationale.

Monsieur Jacques, les drones sont effectivement importants dans nos opérations – étant entendu, bien sûr, que ma réponse ne concerne que les forces spéciales. Nous utilisons de très nombreux drones de taille et de modèles différents, que ce soit au Levant ou au Sahel. Vous avez parlé des drones *Medium Altitude Low Endurance* (MALE) Reaper, mais il faut savoir que nous utilisons beaucoup de microdrones, voire de nanodrones, dont certains, sont de fabrication française – je l'indique en réponse à M. Lassalle. Un salon international, le SOFINS, est organisé tous les deux ans à Souge, près de Bordeaux. Il nous permet de développer des relations étroites avec les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur et de les informer de nos besoins, ce qui nous permet, lorsque c'est possible, d'acheter du matériel français.

Sur le segment MALE, il faut bien comprendre que les opérations qui visaient les têtes de chaîne de commandement djihadistes ont été réalisées avec l'appui des drones américains, tant quantitativement que qualitativement. Dans une mission qui s'apparente à la recherche d'une aiguille dans une énorme botte de foin, ces drones nous permettent de réduire l'espace de recherche. Ensuite, les images permettent de caractériser la personne visée, que ce soit par son comportement ou les moyens de déplacement qu'elle utilise.

Le drone américain Reaper Block 1, acheté par la France, ne possède que l'imagerie. Il dispose d'une bonne autonomie. Prochainement, nous pourrons utiliser les drones de fabrication américaine de standard Block 5.

Dans les autres segments de drones, nos objectifs sont :

- l'acquisition de drones MAME, intermédiaires entre les 2 catégories citées précédemment, qui offrent souplesse d'emploi, endurance, et l'emport de doubles charges ;
- l'acquisition de munitions télé-opérées ;

- les développements capacitaires des essaims de drone, des drones de milieu (sous-marin et terrestre) et drones à changement de milieu.

De façon complémentaire, nous utilisons également des avions légers de surveillance et reconnaissance (ALSR). Cependant, l'autonomie de ces appareils est inférieure à celle des drones.

Par conséquent, oui, Monsieur le député Jacques, s'agissant des drones, l'appui des Américains est significatif. Cela répond aussi en partie à l'une des questions de M. le député Lagarde. Je compléterai mon propos en évoquant notre relation avec les Américains.

Celle-ci est extrêmement étroite. Je suis en relation avec le général Clarke, qui est le patron du *United States Special Operations Command* (USSOCOM), autrement dit le service des forces spéciales américaines. Je reçois cet après-midi à Paris le général commandant le *Joint Special Operations Command* (JSOC), qui est le responsable des opérations sur le terrain. Nous partageons des retours d'expérience (RETEX) et échangeons à propos du matériel découvert sur place – téléphones, ordinateurs ou autres –, dont l'exploitation permet de poursuivre nos actions. Les échanges se font d'ailleurs dans les deux sens : les Américains ont eux aussi besoin

de nous au Sahel, notamment en raison des renseignements que nous leur fournissons. L'un de leurs ressortissants, Jeffrey Woodke, est encore retenu en otage dans la région.

Cette relation étroite avec les Américains est une source d'efficacité sur le terrain. Elle nous permet de gagner leur confiance totale et leur estime. C'est également vrai des Britanniques, avec qui nous sommes en relation au Levant, où sont également concentrées des forces spéciales américaines, afin de contrer la résurgence de Daech.

J'en viens aux liens entre le COS et la DGSE. Le général Gomart décrit dans son livre des relations tendues, les choses ont bien changé : nous avons des relations très régulières et essayons de nous coordonner autant que possible sur les différents théâtres où nous sommes présents. Je vois donc une complémentarité entre nos deux entités – exactement comme celle qui existe entre les forces spéciales et les forces conventionnelles – plutôt qu'une rivalité. Je compte poursuivre dans cet état d'esprit : favoriser l'équipe France et non une rivalité fondée sur la recherche de succès individuels, car le succès, selon moi, est bien collectif.

Monsieur le député Ferrara, vous m'avez aussi demandé pourquoi les forces spéciales étaient engagées dans la TF Takuba.

Il faut bien comprendre que les Européens ne souhaitaient pas, au tout début, intervenir de façon cinétique, offensive, dans le Sahel à travers leurs forces conventionnelles. Certains pays ont accepté que leurs forces spéciales interviennent aux côtés des nôtres. S'ils nous ont rejoints, c'est parce qu'ils avaient confiance en nous, dans les actions que nous menions dans le Sahel.

Le processus est long et complexe. Pour répondre plus largement à tous ceux qui m'ont questionné sur Takuba, dont M. le député Cubertafo, je voudrais indiquer que la montée en puissance a aussi été freinée par le covid-19, puisqu'il n'a pas été possible de construire toutes les installations nécessaires à l'accueil de la TF partout où c'était prévu : les choses ont pris du retard. Cela dit, je suis très confiant. Les Estoniens sont présents et ont participé notamment aux opérations « Bourrasque » et « Éclipse ». Les Tchèques ont envoyé des précurseurs il y a quinze jours et leurs forces vives sont en train d'arriver. Ils seront suivis par les Suédois puis par les Italiens. J'espère que, d'ici au mois d'avril, nous aurons établi une capacité opérationnelle sinon pleine et entière, en tout cas efficace. Nous préparons également la relève, car j'espère que d'autres pays s'intéresseront à cette TF.

En ce qui concerne la pérennité des forces spéciales françaises au sein de la TF Takuba, j'estime que les forces spéciales françaises ont un rôle fédérateur vis-à-vis de nos homologues européens :

- elles peuvent user de leur notoriété et de leur expérience pour convaincre. L'image de la TF Sabre est à ce titre déterminante ;

- elles peuvent mettre en avant les modes opératoires FS français, fondés sur la légèreté et l'agilité, pour susciter l'adhésion.

À la question relative aux forces spéciales de l'armée de l'air et de l'espace, nous sommes extrêmement satisfaits de la création de cette brigade. Nous avons déjà un correspondant unique dans l'armée de Terre, avec le CFST, et dans la marine, avec ALFUSCO ;

nous en avons désormais un dans l'armée de l'air et de l'espace. La restructuration de la Brigade des forces spéciales air répond à :

- un besoin d'une meilleure lisibilité et gouvernance des forces spéciales de l'armée de l'air et de l'espace ;

- une forte tension RH, accentuée par la multiplication des métiers à intégrer au sein des détachements de forces spéciales.

La brigade des forces spéciales air regroupe notamment le commando parachutiste de l'air no 10 (CPA 10) et l'escadron d'hélicoptères (EH) 1/67 « Pyrénées », qui seront rejoints par le CPA 30, et la composante *fixed wing* – les aéronefs à voilure fixe – de l'escadron de transport (ET) 3/61 « Poitou ». Cette unité de commandement facilitera notre dialogue avec l'armée de l'air et de l'espace, au sein de laquelle nos demandes capacitaires seront mieux entendues et défendues. Assister à la création de cette brigade est donc une vraie joie. Cela témoigne également de l'effort important consenti par l'armée de l'air et de l'espace, qui montre ainsi qu'elle investit dans ses forces spéciales.

Les forces spéciales ne sont pas seulement investies au Levant et au Sahel. Je développe, avec la partie africaine des forces spéciales américaines, le *Special Operations Command Africa* (SOCAFRICA), une meilleure connaissance de la menace terroriste en Afrique dans le cadre de l'anticipation stratégique.

Nous ne nous cantonnons donc pas aux deux théâtres principaux que sont le Levant et le Sahel : nous voyons beaucoup plus large et essayons d'anticiper les menaces suivantes, et par conséquent les zones de nos interventions potentielles.

Monsieur le député Chassaigne, nous avons des relations quasiment permanentes avec le GIGN et l'unité de recherche, d'assistance, d'intervention et de dissuasion de la police nationale (RAID). L'un et l'autre utilisent le groupe interarmées d'hélicoptères (GIH), qui dépend du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (RHFS), et qui est placé sous le contrôle opérationnel du COS, dans sa partie opérationnelle. Par ailleurs, mon état-major compte des officiers de gendarmerie, qui facilitent le dialogue. De même, il existe de nombreuses relations des états-majors organiques avec ces unités. Ainsi, par exemple ALFUSCO et le 4^e RHFS, dans le cadre du contre-terrorisme maritime, entretiennent des relations étroites avec le GIGN et organisent des exercices tous les ans.

Plus récemment, je me suis entretenu avec le général commandant du GIGN. Nous avons convenu de la nécessité d'échanger régulièrement. Nous assisterons à leurs retours d'expérience concernant leurs opérations sur le territoire national, et, de la même manière, ils assisteront aux nôtres.

Nos relations avec le GIGN et le RAID sont donc fortes et permanentes. Nous partageons nos retours d'expérience et échangeons même en termes capacitaires, sur ce qui fonctionne chez nous et pourrait fonctionner aussi chez eux, et vice versa.

Monsieur le député Chassaigne, s'agissant du développement du COS au regard de l'évolution des conflits, il faut comprendre que nous puisons nos effectifs dans le vivier des armées, selon un processus de sélection extrêmement rigoureux comprenant des tests

psychologiques et physiques. Nous ne pouvons pas puiser indéfiniment dans les forces conventionnelles, sauf à diminuer leur efficacité, leur capacité et leur performance. J'estime qu'avec 4 200 membres, les effectifs de nos forces spéciales ont atteint un niveau suffisant, qui nous permet de répondre à chaque fois aux besoins opérationnels. Je considère qu'il faut rester au même niveau.

Le COS peut-il se substituer aux forces conventionnelles ? Là encore, ma réponse est négative. Je ne suis pas capable, contrairement à Barkhane, de faire du contrôle de zone, ou, comme le font les forces maliennes et nigériennes, de maintenir une présence permanente sur le terrain, de tenir un quadrilatère – je n'ai d'ailleurs pas les effectifs dédiés pour cela. Ce que je suis en mesure de faire, en revanche, c'est du *hit and run*, des missions coups de poing, qui supposent de pouvoir tenir temporairement le terrain, avant que, très vite, les forces conventionnelles ne se substituent aux miennes.

Je vois beaucoup de complémentarité entre ces deux forces, qui plus est quand elles sont coordonnées. Avec la TF Sabre, nous échangeons quotidiennement avec le COMANFOR et l'état-major Barkhane et signalons nos actions respectives.

C'est un peu comme notre relation avec la DGSE : je vois l'unité de l'équipe France et l'action collective plutôt que les actions individuelles, les performances de tel ou tel par rapport aux autres.

Monsieur le député Lasalle, je vous salue. Nous nous connaissons : quand j'étais chef de corps du 1^{er} RPIMa, nous avons échangé à plusieurs reprises à l'occasion de vos déplacements au Pays basque. Je crois que j'ai répondu à votre question sur les drones.

Monsieur le député Lagarde, j'ai déjà évoqué les relations que nous entretenons avec les Américains. Je vais maintenant vous parler de nos besoins capacitaires face à l'hybridation. Je vois au moins quatre enjeux capacitaires majeurs pour le COS dans les années à venir pour répondre aux nouvelles menaces.

Le premier enjeu consiste à renforcer la résilience de nos systèmes, selon deux axes : la souveraineté nationale dans l'accès aux capacités les plus structurantes et la capacité à opérer dans des environnements perturbés ou contestés. J'entends ici la résilience face au brouillage, face au système de positionnement mondial (GPS) – non souverain –, face aux drones adverses et face aux capacités de localisation ennemies. Nous sommes encore trop dépendants à l'égard des liaisons de données, qui ne peuvent pourtant plus être garanties en tout temps et en tout lieu, soit parce qu'elles peuvent être brouillées ou interceptées, soit parce qu'elles ne permettent pas la discrétion indispensable à la conduite d'opérations spéciales.

Le deuxième enjeu capacitaire concerne l'accès aux zones de conflit en toute discrétion, dans des milieux terrestres, maritimes et aériens, mais aussi dans des champs cyber et informationnels. Dans le domaine aérien, les prochaines années verront un renouvellement de la flotte d'hélicoptères, avec l'arrivée des premiers Caïman au standard forces spéciales. Dans le domaine des voilures fixes, j'emploie des aéronefs C130H équipés d'une avionique qui date des années 1980. La modernisation de cette flotte et l'appropriation des A400M par les pilotes des forces spéciales sont les deux conditions nécessaires au maintien d'un outil opérations spéciales « haut du spectre ». Dans le domaine terrestre ensuite. Nous travaillons à l'aboutissement du programme VFS, véhicule des forces spéciales. Les derniers arbitrages

doivent permettre de trouver une solution rapide, sans rupture capacitaire. Dans le domaine maritime enfin, les capacités promises par le PSM3G sont un véritable atout stratégique pour accéder aux zones côtières. Il s'agit aujourd'hui de consolider et de diversifier ses vecteurs de mise en place. Le développement de drones maritimes, notamment subaquatiques, pourraient nous conférer une plus grande autonomie et réduire les risques pris dans un milieu très exigeant.

Le troisième enjeu réside dans le renforcement de la capacité du COS à opérer dans les champs immatériels – cyberspace, espace électromagnétique, champs de l'influence. Dans ce domaine capacitaire marqué par un tempo d'innovation particulièrement rapide, le moindre retard dans l'équipement est synonyme de déclassement. La capacité à mener des actions d'influence doit être professionnalisée et pérennisée. Ces deux volets sont indispensables pour répondre aux stratégies hybrides de nos compétiteurs et adversaires stratégiques.

Enfin, le système d'information des opérations spéciales (SIOS) constitue la clé de voûte du système de combat des opérations spéciales. Il est indispensable pour distinguer les opportunités opérationnelles, alors que l'« infobésité » génère un nouveau brouillard de la guerre, susceptible de paralyser la décision. Notre capacité à digérer ces masses d'informations conditionnera notre efficacité en matière d'information, de ciblage et d'influence. Le SIOS est l'enjeu capacitaire majeur des dix années à venir, un défi à la fois conceptuel, technologique et national – dans ce domaine, l'autonomie n'est pas une option, c'est une obligation.

M. le député Lagarde m'a interrogé sur la Turquie, une question de nature politique. Je ne peux que constater l'importance du nombre d'opérations turques menées actuellement en Méditerranée orientale. Les Turcs opèrent également en Libye, dans la partie tenue par le gouvernement libyen d'entente nationale (GEN), ainsi que dans le Nord-Est syrien. Il est évident que nous devons prendre en compte les nouvelles ambitions de la Turquie.

Mme Patricia Mirallès. Les 4 200 soldats que vous commandez sont souvent le fer de lance des armées françaises sur les théâtres d'opérations. Leurs missions, qui vont du combat à la libération d'otages, sont décisives et leur expertise et leur professionnalisme sont loués par les autres pays. Cette excellence est issue de traditions fortes et d'une formation sans concession. Ces forces d'élite, résolument modernes, prennent pleinement leur part dans la construction des enjeux de demain – nous avons pu le voir avec l'initiative Takuba au Sahel. Si leurs actions, menées dans l'ombre, sont par nature peu visibles, la population et les élus savent ce qu'ils leur doivent. Permettez-moi de rendre un nouvel hommage aux maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, qui sont allés jusqu'au sacrifice ultime pour porter secours à des ressortissants français.

Fort diverses, ces actions ont en commun la discrétion, la capacité de pénétration et l'emploi d'un petit nombre d'hommes. Ces vingt dernières années, le rôle particulier des forces spéciales a évolué et gagné en consistance, influant sur les contours de la guerre moderne. La tendance à un engagement et à un déploiement plus important de ces unités, souvent plus pertinentes et plus agiles pour répondre aux conflits modernes, n'entre-t-elle pas en contradiction avec la vision du général Burkhard, qui prépare nos armées au retour des conflits de haute intensité ? Quelle est votre vision de la doctrine d'emploi des forces spéciales dans les conflits armés à venir ?

M. Fabien Gouttefarde. Rapporteur du programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense », je souhaite vous interroger sur la manière dont le COS

équipe ses opérateurs. Ceux-ci doivent disposer d'équipements de pointe, spécifiquement conçus pour des conditions opérationnelles extrêmes. Le matériel, produit en petite série, généralement par des TPE-PME, est cher à l'unité. Vous recevez le soutien de la DGA mais des structures ad hoc se sont créées ces dernières années pour accélérer la fourniture d'équipements répondant aux besoins des forces spéciales, comme le Fuscolab de Lorient. Comment jugez-vous ces initiatives internes, quels sont vos liens avec l'agence de l'innovation de défense (AID) ou le Marine lab ?

Par ailleurs, pouvez-vous nous apporter des précisions sur la tenue, cette année, du SOFINS, le salon des forces spéciales ?

Mme la présidente Françoise Dumas. La situation sanitaire, malheureusement, obère beaucoup les possibilités d'échanges avec les constructeurs et de promotion des matériels.

M. Christophe Lejeune. Le développement des nouvelles technologies, militaires et civiles, offre de nouveaux horizons – je pense notamment aux exosquelettes ou au flyboard de Franky Zapata. Quel est le niveau d'implication du COS dans ces recherches ? Comment ces technologies modifieront-elles la doctrine d'engagement et de combat des forces spéciales ?

M. Pierre Venteau. Question dans la droite ligne des précédentes : pouvez-vous nous faire part de quelques innovations récentes ?

M. Christophe Blanchet. Notre commission vient de créer une mission d'information sur les réserves, dont j'ai l'honneur d'être le co-rapporteur avec Jean-François Parigi. À ce titre, je souhaite vous demander comment les réservistes s'intègrent au COS, notamment dans le cadre de la stratégie hybride.

Un média a révélé que des soldats en opération extérieure utilisaient des applications – notamment Strava – de suivi de la course à pied, qui permettent de les identifier, de retracer leurs parcours autour du camp, et même leur trajet jusqu'à leur domicile. Vos propres équipes ont-elles pu se faire piéger ? Dans quelle mesure ces applications, lorsqu'elles sont utilisées par d'autres militaires, peuvent-elles compromettre vos missions secrètes ? Quels dispositifs permettent de limiter ce risque ?

Mme Laurence Trastour-Isnart. Effectivement, un reportage a montré que les militaires et les forces spéciales peuvent être tracés lorsqu'ils font leur footing et que les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux, de simples photos de paysage parfois, sont susceptibles de renfermer des éléments sensibles. Comment réagissez-vous à cela ?

M. Charles de La Verpillière, vice-président. Quelles sont vos relations avec l'armée « officielle » irakienne, qui s'efforce de réaliser un équilibre entre chiïtes et sunnites, sachant que l'adversaire, l'État islamique, est sunnite ?

M. Jacques Marilossian. Rapporteur du budget de la marine, j'ai pu apprécier les qualités de la force maritime des fusiliers-marins et des commandos (FORFUSCO). Aux États-Unis, les Navy Seals sont prêts à adopter le concept du soldat augmenté grâce, notamment, à l'intelligence artificielle. Les forces spéciales britanniques évolueront bientôt en Future Commando Force, avec des capacités techniques plus légères et plus agiles. Quelles sont, dans ce domaine, les améliorations dont pourront bénéficier les forces spéciales françaises ?

Mme Sereine Mauborgne. Faire fabriquer à l'étranger des tissus connectés représente un risque certain pour nos forces. La ministre des Armées a indiqué à la représentation nationale que les précautions avaient été prises. Quelle est votre position sur cette question ?

M. le général de division Éric Vidaud. Madame la vice-présidente, je vous remercie pour l'hommage rendu aux deux maîtres du commando Hubert. Vous me demandez si l'engagement plus important des forces spéciales n'entre pas en contradiction avec la volonté du général Burkhard de préparer l'armée de Terre à des conflits de haute intensité. Les forces spéciales sont des précurseurs, à travers le combat hybride ; si la désescalade n'a pu être obtenue et que le conflit a mué en haute intensité, elles peuvent venir en appui des forces conventionnelles sur des points spécifiques ou en intervenant dans des zones particulières. En Afghanistan, j'étais intégré à la *Task force* Lafayette et je menais des actions visant à faciliter les opérations des forces conventionnelles.

Monsieur le député Gouttefarde, ce sont les composantes, chacune dans leur domaine – l'armée de Terre pour les véhicules, la marine pour les petits engins nautiques par exemple –, qui équipent les opérateurs. Le COS fédère les innovations des composantes – elles peuvent être issues de Fuscolab ou de Marine lab ; il acquiert les matériels en un ou deux exemplaires afin de les tester et si les tests s'avèrent probants, les composantes passent à l'échelle, selon un processus *bottom-up* puis *top-down*. J'ai rencontré récemment Emmanuel Chiva, directeur de l'AID : des synergies sont en œuvre avec le COS. Je vois l'AID comme un amplificateur d'innovations qui naissent au sein des unités de forces spéciales, mais aussi comme un organisme aux capacités complémentaires aux miennes : l'Agence de l'innovation peut financer des thèses et des projets de recherche – ce que mon budget ne permet pas.

Le SOFINS se tiendra du 29 juin au 1^{er} juillet. Si les conditions sanitaires ne permettent pas sa tenue, je proposerai un report à l'automne 2021. Mon objectif est bien de maintenir ce salon car il permet des échanges essentiels entre les opérateurs et les concepteurs ; c'est dans le dialogue que nous pouvons exprimer nos besoins et que les TPE-PME peuvent les réaliser.

Monsieur le député Lejeune, l'exosquelette peut nous intéresser car il nous aiderait à transporter des charges plus lourdes encore, sur des distances d'infiltration plus longues. Le *fly board* est un objet expérimental et nous envisageons de développer avec l'entreprise Zapata, sur le même principe, un robot « mule » capable de transporter des charges importantes. L'AID est le principal interlocuteur de l'entreprise sur ce projet innovant labellisé par l'armée de Terre.

Pour poursuivre sur les innovations, monsieur le député Venteau, nous développons un concept de chirurgie vitale au plus près de l'action, avant l'arrivée à l'hôpital. Des équipes de chirurgiens s'entraînent à exercer en vol, à bord d'hélicoptères ou de petits avions augmentant ainsi les chances de survie d'opérateurs ou d'otages blessés.

Par ailleurs, nous développons avec Safran des calculateurs de tirs de haute précision et des caméras grand champ qui équiperont les NH 90 FS afin d'augmenter les capacités d'infiltration mais aussi d'éviter les risques de collision lors des opérations héliportées.

M. le député Blanchet m'a interrogé sur les réservistes, une capacité d'appui que le COS a développée depuis longtemps. Nos réservistes permettent de renforcer l'état-major. Ils travaillent au sein de l'état-major, arment des postes en opération et participent aux travaux d'anticipation stratégique. Je ne veux pas limiter ma réflexion à une vision militaro-militaire.

Faire appel à des réservistes permet d'élargir mon champ de vision. De leur côté, les réservistes sont parfaitement intégrés et il est difficile, je crois, d'en rencontrer de malheureux dans nos murs. Je veux défendre auprès de l'EMA le budget consacré à la réserve, car celle-ci est très utile et fort efficace.

Mme la députée Trastour-Isnart, comme M. le député Blanchet, ont soulevé la question des objets connectés. J'ai lu l'article de Mediapart et je considère que l'utilisation par les militaires et les forces spéciales d'applications d'entraînement sportif, permettant leur géolocalisation en métropole et en opération, constitue un gros problème.

Ce sujet est problématique car nous nous situons, à plusieurs égards, sur une zone « frontière » :

- frontière en terme de responsabilité : je suis responsable de ces hommes, et de leur comportement, en opération. L'ensemble de mon état-major est également sous ma responsabilité, en tant qu'acteur du contrôle opérationnel des opérations spéciales. Les commandements organiques exercent quant à eux leurs prérogatives en métropole ;

- frontière en termes de droit : il est difficile, voire illégal, d'interdire en métropole, l'utilisation de certains logiciels. En opération mes prérogatives me le permettent ;

- frontière en termes générationnels : les liens numériques sont désormais « naturels » pour la plupart de nos concitoyens. Il devient de plus en plus difficile voire illusoire de couper ces liens en opération. La vie de la « base arrière » de chaque militaire continue, et la connexion ne peut être coupée en permanence.

Dans ce contexte, il s'agit pour le COS :

- de sensibiliser, en permanence, le commandement et les opérateurs sur les limites et les risques de l'utilisation des appareils connectés ;

- de limiter leur usage, en opération, en mettant à disposition des logiciels spécifiques pour certains usages ;

- d'interdire, lors de certaines opérations, l'usage et/ou l'emport d'appareils connectés ;

- de sanctionner les comportements contraires aux directives.

Tous ces éléments sont repris dans une directive de sécurité opérationnelle encadrant les règles de comportement en opération, complétée par une directive « objet connectés » encadrant l'emploi de ceux-ci.

M. le député Marilossian et Mme la députée Mauborgne ont soulevé la question du soldat augmenté et de l'intelligence artificielle. Comme je l'ai dit en introduction, je ne promouvrai jamais la transformation génétique de mes soldats. Je cherche à développer des capacités supplémentaires permettant de faciliter leurs actions, en phase avec les conclusions du comité éthique du ministère des Armées. Pour les opérateurs du COS, il s'agira de mieux se connaître grâce à des capteurs mais aussi de renforcer ses connaissances grâce à des dispositifs externes d'amélioration temporaire – outils de traduction, d'aide à la décision, intelligence

artificielle. Il convient de rester maître de l'emploi de la force et de refuser les pratiques génétiques ou eugéniques. La maîtrise des risques de déshumanisation est essentielle.

Dans le domaine de l'intelligence artificielle, je suis en relation avec plusieurs sociétés. Leur capacité à analyser les images et à faire émerger les signaux faibles, additionnée à nos propres informations, permettra de retracer, peut-être, les déplacements de djihadistes, de déterminer les lieux de convergence, de détecter les endroits où auront été posés les IED (*Improvised Explosive Device*).

Monsieur le vice-président, nous avons toujours souhaité maintenir un équilibre dans l'appui aux différentes forces présentes en Irak, qu'il s'agisse des Kurdes au sein de la Région Autonome du Kurdistan (RAK), ou des unités du Gouvernement irakien. Nous participons à des opérations contre Daech avec les forces spéciales irakiennes de l'ICTS (*Iraqi Counter Terrorism Service*), non-affiliées à une tutelle confessionnelle. Nous sommes également présents dans l'académie de l'ICTS, où nous menons des formations extrêmement sensibles dans le domaine du renseignement.

Mme Monica Michel. Une dernière question : les forces spéciales jouent depuis une vingtaine d'années un rôle clé en matière de lutte contre le terrorisme et en soutien des forces conventionnelles. Pour mener leurs opérations, elles s'appuient sur nos services de renseignement et des moyens de commandement et de contrôle décentralisés. Pourtant, et ce constat est valable pour nos alliés, nous faisons face à une réémergence de menaces de type conventionnel et la lutte contre le terrorisme menée hors de nos frontières n'est plus la seule priorité. Comment envisagez-vous ce rééquilibrage et une éventuelle réorientation de l'emploi des forces spéciales ?

M. le général de division Éric Vidaud. Je tiens à votre disposition un livret sur la menace hybride et notre complémentarité avec les forces conventionnelles. Comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises, nous opérons main dans la main avec les forces conventionnelles. Nous pouvons appuyer leurs actions, comme en Afghanistan ; elles facilitent notre tâche par leur présence et leur mission de contrôle de zone, comme dans le Sahel. Ainsi, elles peuvent figer les choses, ou au contraire les faire bouger pour que nous puissions intervenir. Si les menaces conventionnelles devaient se multiplier, nous serions en appui, soit en amont, lorsque le conflit est encore hybride, soit dans l'urgence, durant le combat de haute intensité.

Mme la présidente Françoise Dumas. Cet échange nous a permis d'apercevoir la réalité derrière le voile du mythe. Je retiens vos propos sur l'hybridité des conflits, qui nous oblige à des efforts de réflexion pour mieux y faire face ; nous devons en tirer les conclusions en matière de doctrine et d'organisation des capacités. Ces évolutions vous obligent, vous qui êtes en première ligne, à vous adapter plus vite encore et à anticiper toutes les difficultés. Je note, non sans inquiétude, qu'au-delà des opérations des *Task forces* Sabre et Hydra, vous êtes très attentifs à ce qui se passe dans d'autres zones de crise en Afrique.

Je vous prie de transmettre à l'ensemble de vos hommes notre reconnaissance et notre respect pour leurs actions, qu'ils mènent discrètement et humblement, mais avec une efficacité redoutable et partout reconnue.

*

* *

La séance est levée à onze heures trente.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jean-Philippe Ardouin, Mme Françoise Ballet-Blu, M. Christophe Blanchet, M. Bernard Bouley, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. André Chassaigne, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Marianne Dubois, Mme Françoise Dumas, M. Yannick Favennec-Bécot, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Jean-Marie Fiévet, M. Claude de Ganay, M. Thomas Gassilloud, Mme Séverine Gipson, M. Fabien Gouttefarde, M. Jean-Michel Jacques, Mme Anissa Khedher, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Jean Lassalle, M. Christophe Lejeune, M. Jacques Marilossian, Mme Sereine Mauborgne, M. Nicolas Meizonnet, M. Philippe Meyer, Mme Monica Michel, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Patricia Mirallès, M. Jean-François Parigi, Mme Josy Poueyto, M. Bernard Reynès, Mme Muriel Roques-Etienne, M. Gwendal Rouillard, Mme Nathalie Serre, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Sabine Thillaye, Mme Laurence Trastour-Isnart, M. Stéphane Trompille, M. Pierre Venteau, M. Charles de la Verpillière

Excusés. - M. Sylvain Brial, M. Olivier Faure, M. Richard Ferrand, M. Stanislas Guerini, M. David Habib, M. Christian Jacob, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, M. Aurélien Taché